

**2023 DU 56** Dénomination allée Mary Reynolds (14e).

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il vous est aujourd'hui proposé de rendre hommage à Mary Reynolds, artiste relieuse d'art et collectionneuse d'art, en attribuant son nom à une emprise à Paris.

Mary Louise Hubachek naît le 19 octobre 1891 à Minneapolis (États-Unis).

Veuve de Matthew Givens Reynolds, elle s'installe à Paris au 14 rue Hallé (14e) et apprend en 1929 l'art de la reliure auprès de Pierre Legrain, décorateur, relieur, figure des années 1920.

Créant son entreprise, elle réalise des reliures d'œuvres d'auteurs tels Alfred Jarry, Raymond Queneau, et Man Ray. Elle utilise des matériaux insolites et suscite des sortes de jeux de mots visuels : gants de chevreau pour « Les Mains libres », baleine de corset en métal jaillissant d'un papillon pour « Le Surmâle », ou peau de boa constrictor pour « Les Secrets de la jungle ».

Elle se lie avec Marcel Duchamp, rencontré à New-York et retrouvé à Paris. Ils entreprennent un travail collaboratif et créent notamment ensemble une reliure pour *Ubu Roi* d'Alfred Jarry. Ils entretiendront une relation amoureuse jusqu'à sa mort.

Lors de l'occupation allemande, Mary Reynolds s'engage en 1941 dans la résistance et transforme son atelier en plaque tournante du réseau Gloria S.M.H.

Son adresse dénoncée à la Gestapo, elle réussit à rejoindre les États-Unis. Elle retrouve, en 1945, Paris et son atelier rue Hallé.

Mary Reynolds décède de maladie le 30 septembre 1950, veillée par Marcel Duchamp.

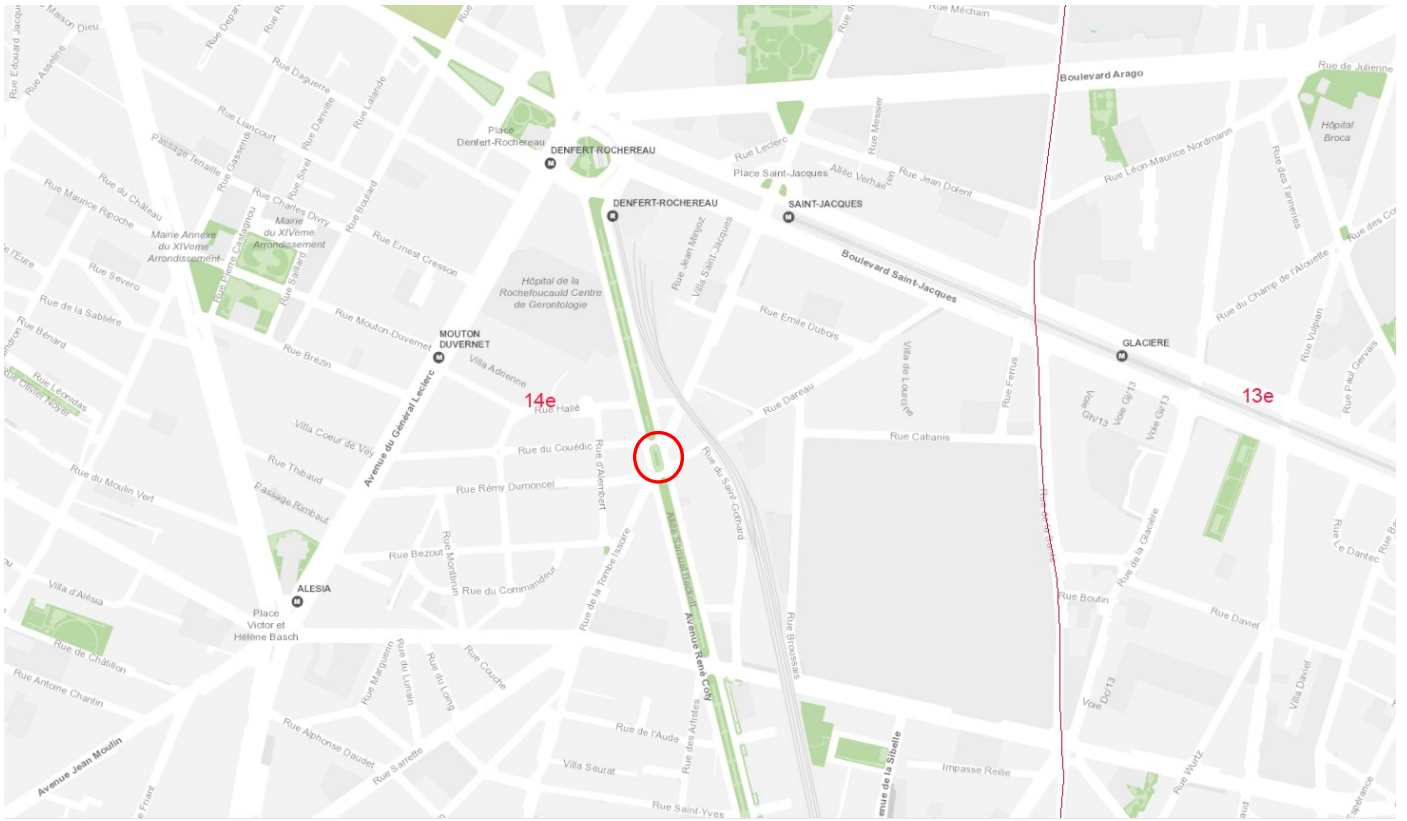
La collection Mary Reynolds est versée en 1951 à l'institut d'Art de Chicago (États-Unis) : elle comprend un riche éventail de livres, d'œuvres d'art, de ses propres créations, et un ensemble remarquable de périodiques et de revues.

La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts, équipements municipaux et des hommages publics qui s'est réunie le 8 février 2023 a donné un avis favorable sur ce projet de dénomination.

Il vous est donc proposé d'attribuer la dénomination " allée Mary Reynolds " au terre-plein central de l'avenue René Coty, voie publique, situé entre la rue Dareau et la rue de la Tombe Issoire à Paris (14e), conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris





**2023 DU 56** Dénomination allée Mary Reynolds (14e).

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " allée Mary Reynolds " à une emprise à Paris ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du \_\_\_\_\_

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2<sup>e</sup> commission,

Délibère :

La dénomination " allée Mary Reynolds " est attribuée au terre-plein central de l'avenue René Coty, voie publique, situé entre la rue Dareau et la rue de la Tombe Issoire, à Paris (14e).